

Convention de prise en charge- Atelier Répit

L'enfant : (nom et prénom) :.....

Date de naissance :

Adresse :

Représenté par : la mère - le père - autre : (préciser).....

.....

N tél :.....

Objet : Atelier-Répit

Intervenant : Marie-Noëlle Baudoux, thérapeute avec le cheval

Lieu d'intervention : Rue Emile Vandervelde, 352
6141 FORCHIES-LA-MARCHE
Tél. : 0497/47 38 31

Début de la prise en charge :

Horaire et périodicité :

Tarif :

40 € par journée de 9h à 17h (congés scolaires et grandes vacances) - 25 € par demi-jour (9h-13h ou 13h à 17h)

Modalités d'intervention :

- Une rencontre avec les parents au préalable est nécessaire. Elle précise le type de soin et l'attention particulière que nécessite la garde de l'enfant.
- **Un certificat médical de non contre indication aux pratiques équestres.**
- L'intervenant se réserve le droit de toute décision en rapport avec l'activité, le cadre d'intervention et les chevaux.
- Le service est assuré pour tout ce qui concerne sa responsabilité, à charge pour la personne responsable de l'enfant de l'être également.
- Le paiement se fait lors de la présentation de la facture soit en espèce soit par virement sur le compte : 001-5036535-80
- Toute participation non annulée dans les 12 heures qui précèdent l'activité est dûe (sauf cas exceptionnel)

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....

